

AVIS PUBLIC

Modification au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Laurentides

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée que le conseil des maires de la MRC des Laurentides a adopté, lors de sa séance tenue en date du 18 juin 2020, un projet de règlement ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement révisé, **afin de créer une aire d'affectation Rurale à même l'aire d'affectation Résidentielle et de Récréation sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant et ce, aux fins de consolider le secteur de petites entreprises du chemin Miron.**

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance d'une copie de ce projet de règlement, de la résolution par laquelle il a été adopté et du document sur la nature des modifications que les municipalités concernées devront effectuer à leur plan et à leur réglementation d'urbanisme advenant l'entrée en vigueur du règlement susmentionné. Ces documents sont disponibles sur le site Internet de la MRC (www.mrc-laurentides.qc.ca).

Une consultation publique écrite, par voie de publication d'un document explicatif sur les modifications au schéma proposées, lequel sera également disponible sur le site Internet de la MRC, **aura lieu du 10 au 31 août 2020 inclusivement.**

Toutes les questions et tous les commentaires devront être communiqués par écrit à l'attention de **Madame Vicky Fréchette**, spécialiste en aménagement et développement du territoire **avant 17 h, le 31 août 2020.**

Donné à Saint-Faustin-Lac-Carré, ce 16 juillet 2020.



Isabelle Daoust, CPA, CGA
Directrice générale adjointe et directrice des finances